

53eme Croisière Bleue – CREDIT MUTUEL

Mercredi 24 au dimanche 28 Mai 2017



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



VILLE DE CALVI

FOIRE AUX QUESTIONS

Liste d'attente

La course est limitée à 120 bateaux. Hélas, il n'est pas possible pour l'organisation d'accueillir davantage de concurrents. La liste d'attente comporte aujourd'hui plus de 30 bateaux. En cas de désistement, c'est la SRA qui appelle dans l'ordre, les bateaux de la liste d'attente.

Horaire de confirmation des inscriptions

Les inscriptions seront confirmées le samedi 13 mai de 14h à 20h et le samedi 20 mai de 10h à 20h. Les concurrents confirmés viendront chercher leur pochette d'inscription avec :

- les instructions de course
- L'avis de course
- La fiche de rappel de sécurité
- La liste du matériel de sécurité obligatoire
- La feuille d'attestation du skipper qui sera signée et remise à l'organisation

Les tickets-repas de Calvi et d'Antibes seront remis à Calvi à l'émargement obligatoire des concurrents dès l'entrée dans le port de Calvi

Parking des voitures

Le véhicules devront être garés sur le parking au nord du port et de la route du bord de mer (parking gratuit) ou dans l'enceinte du port Vauban au tarif préférentiel de 5 euros / jour et par véhicule. Les tickets sont à retirer au club, bâtiment Libeccio

Places de port

Le bateaux dont le port d'attache est loin d'Antibes ont été contactés par la SRA et leur numéro de téléphone et email a été communiqué au port Vauban qui les contactera. Des places sont réservées pour ces bateaux (liste suivantes) :

Bateau	Poste VAUBAN	Dates avant course
Ellora	945	21/05 au 24/05
Imagine	500	23/05 au 24/05
Joope	276	21/05 au 24/05
Kimbe Red !	1103	22/05 au 24/05
Loup Cervier 2	464	24/05/2017
Melusine	418	23/05 au 24/05
No escape	457	21/05 au 24/05
Ohana	418	23/05 au 24/05
Oxymore	419	23/05 au 24/05
Reivilo	419	21/05 au 24/05
Sealoune	425	23/05 au 24/05

(Liste susceptible d'évolution)

Les autres bateaux qui arriveront le 24 mai dans la journée seront guidés par les zodiacs d'organisation vers des places temporaires. Ils pourront alors venir au club émarger et assister au briefing.

Licences FFVoile

Tous les équipiers doivent posséder une licence FFVoile 2017 compétition. Si la licence 2017 n'est pas validée « compétition », les concurrents doivent montrer un certificat médical de moins d'un an de non contre indication à la pratique de la voile en compétition. Les licences temporaires ne sont pas admises sur cette course.

Certificats de jauge et classes

Les certificats de jauge sont en cours de vérification, les concurrents seront contactés en cas de problème. Les bateaux sont partagés en classes 1, 2, 3 ou 4 (voir l'avis de course) et des pavillons de classe sont disponibles à la vente (5 euros) lors de la confirmation des inscriptions. Les bateaux qui veulent courir en ORC devront en faire la demande lors de la confirmation des inscriptions. Il n'y aura pas de double classement Osiris/Orc. Les classes ORC auront la flamme 1

Remise des Cagnards

Les cagnards seront remis aux concurrents le mercredi 24 mai lors de l'émargement. Ils devront être placés à tribord et à bâbord sur l'arrière du bateau. Une caution de 50 euros est demandée (chèque ou espèces). Elle sera rendue le dimanche 28 mai à l'émargement final à Antibes à la restitution du cagnard.

Emargement, cagnards

L'émargement à Antibes est obligatoire le mercredi 24 mai. Les bateaux qui n'émargeront pas seront considérés comme DNC.

T shirt, pavillon

Un T shirt Croisière bleue-Crédit Mutuel sera remis aux inscriptions à chaque équipier.

Il devra être porté par les équipages lors du briefing à Antibes le 24 mai à 17 heures

Un pavillon « Croisière bleue-Crédit Mutuel » sera remis lors des inscriptions à chaque concurrent. Les bateaux devront le porter :

- En entrant et en restant dans le port d'Antibes le 24 mai
- En sortant du port d'Antibes vers la ligne de départ le 24 mai
- En entrant et en restant dans le port de Calvi
- En sortant du port de Calvi

Les concurrents pourront garder le pavillon.